

L'allaitement en Languedoc-Roussillon : les acteurs se mobilisent !

Danièle BRUGUIERES - Consultante en lactation IBCLC - coordinatrice du groupe de travail CRN "Protection, promotion et soutien de l'allaitement maternel en Languedoc-Roussillon" - Présidente Association Horizons lactés
Dominique FOULQUIER - GAZAGNES - Médecin Pédiatre, PMI, Conseil Général de l'Hérault.

Communiquer sur l'allaitement, les pratiques professionnelles et l'accompagnement des mères dans leur diversité est un point clé pour tous les professionnels de la périnatalité.

La Commission Régionale de la Naissance du Languedoc-Roussillon a souhaité la mise en place d'un groupe de travail sur l'allaitement maternel. S'appuyant sur le plan d'action européen, ce groupe s'appelle « Protection, promotion et soutien de l'allaitement maternel en Languedoc-Roussillon ». Son premier objectif est de dégager quelques éléments pour un état des lieux de l'allaitement dans la région en particulier sur les pratiques en maternité, la formation et la documentation proposée aux parents.

Le deuxième objectif sera de proposer des axes prioritaires pour la promotion de l'allaitement en tenant compte des spécificités régionales. D'ores et déjà certaines initiatives en ce sens ont vu le jour en particulier à Montpellier.

C'est en effet à l'occasion des manifestations organisées pour la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel que les professionnels des Agences Départementales de la Solidarité, des maternités, du lactarium, du secteur libéral et aux associations de soutien se sont rencontrés et ont fait émerger la volonté de poursuivre ces échanges.

Ce sous-groupe inclut aussi des professionnels des autres agences du Conseil Général de l'Hérault, se réunit maintenant tous les deux mois et bénéficie de la logistique de l'Agence Départementale de la Solidarité Montpellier Nord-Ouest. Plusieurs réflexions pratiques sont actuellement menées :

- ❖ Améliorer l'information des femmes enceintes tout au long de la grossesse et ce, dès l'entretien du premier trimestre.
- ❖ Élaborer une plaquette simple et concise pour les mères en sortie de maternité.
- ❖ Réfléchir à la coordination des différents services pour accompagner les mères après le séjour en maternité.

Le groupe communication « Allaitement » du site officiel de la périnatalité en Languedoc Roussillon, www.perinat-lr.org a coordonné ce numéro de la revue. Ce groupe référent a mené un travail de fond sur les pages du site consacrées à l'allaitement et a rédigé un article « Allaiter : une affaire de famille » publié dans le journal des Caisses d'Allocations Familiales « Vie de famille ». L'objectif de ces actions est d'être un vecteur d'information et de soutien pour toutes les mères et les professionnels de la région.

RECOMMANDATIONS FRANÇAISES SUR L'ALLAITEMENT MATERNEL : DES AVANÇÉES NOTABLES

Résumé pour vous par Danièle BRUGUIERES

En mai 2002, l'ANAES (aujourd'hui incluse dans la Haute Autorité de Santé) a émis des recommandations intitulées « Allaitement maternel : Mise en œuvre et poursuite dans les 6 premiers mois de vie de l'enfant ». Ce texte encourage tous les professionnels de santé à soutenir les mères pour qu'elles allaitent exclusivement 6 mois, si c'est leur choix. L'importance de la tétée précoce en salle de naissance, du contact peau à peau, de la cohabitation mère – enfant, de la position du bébé au sein est rappelée. La nécessité d'informer sur l'allaitement à la demande est soulignée : « Seul l'allaitement à la demande permet au nourrisson de réguler ses besoins nutritionnels. La plupart des nourrissons allaités ont besoin de téter fréquemment, y compris la nuit, d'autant que la tétée a d'autres fonctions que nutritionnelle (réconfort, plaisir, tendresse).

Il n'y a aucun avantage démontré à réduire le nombre et la durée des tétées, ni à fixer un intervalle minimum entre 2 tétées. En effet, la restriction des tétées est associée à un arrêt plus précoce de l'allaitement, à une fréquence plus élevée des douleurs des mamelons et des engorgements et au recours plus

fréquent à des compléments de substituts de lait (niveau de preuve C).

Il existe des écarts interindividuels dans la fréquence, la durée et la régularité des tétées.

Cela rend nécessaire la proximité de l'enfant avec sa mère 24 heures sur 24. »

En mai 2005, le comité de nutrition de la Société Française de Pédiatrie (SFP) a rédigé dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS) une brochure « Allaitement maternel : Les bénéfices pour la santé de l'enfant et de sa mère ». Cette brochure présente une analyse critique de la littérature sur les facteurs de protection qu'apporte l'allaitement et rappelle que « il n'y a donc pas de raison nutritionnelle d'introduire d'autre aliment que le lait avant l'âge de 6 mois, en insistant sur le fait que l'allaitement maternel peut être poursuivi jusqu'à l'âge de 2 ans ou même davantage. » Les suppléments vitaminiques (vit K et D) sont nécessaires.

Cet engagement au niveau national vis-à-vis de l'allaitement long méritait d'être souligné...